

Règlement et Organisation de la **18^{ème} FOULEE ROYALE**

ORGANISATION :

A.S CYCLO PEDESTRE de Cussac Fort Médoc

Dimanche 21 octobre 2012, manifestation sportive de courses et randonnée pédestres ouvertes à tous, licenciés ainsi que non licenciés.

PARCOURS :

Départ et arrivée salle polyvalente.

Deux parcours sont proposés : **6.750km, 1 boucle et 13.150km, 2 boucles.**

Horaire : **départ pour les deux épreuves à 9h30.**

L'itinéraire de la randonnée sera réalisé en une boucle sur une distance de 5, 9 ou 12km.

Départ prévu à 9h00 depuis la salle polyvalente.

ENGAGEMENTS et RESPONSABILITE:

Les Courses concernent les catégories suivantes :

- Chez les féminines : Cadet, junior, espoir, senior, vétéran 1, vétéran 2, vétéran 3, vétéran 4.
- Chez les messieurs : Cadet, junior, espoir, senior, vétéran 1, vétéran 2, vétéran 3, vétéran 4.
- ❖ Peuvent participer :
- Tous les titulaires d'une licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Entreprise, d'une licence Athlé Running ou d'un Pass Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme,
- Tous les titulaires d'une licence sportive au sens de l'article L.131-6 du code du sport délivré par une Fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tout moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition,
- Tous les titulaires d'une licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de course d'orientation ou la Fédération Française de Pentathlon moderne,
- Tous les titulaires d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive.
- Tous les participants titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucuns autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical
- Les athlètes mineurs non licenciés devront en plus fournir une autorisation parentale pour courir le 6.750km.
- Pour les randonneurs aucun certificat médical n'est exigé.

«En toute circonstance, les participants acceptent de se soumettre aux décisions des arbitres, des organisateurs ou des médecins de course»

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident

ASSURANCES :

L'organisateur est couvert par une police d'assurance souscrite auprès de la société GROUPAMA, agence de Castelnau de Médoc.

Les coureurs non licenciés doivent être couverts par une assurance « individuelle » accident.

Les coureurs licenciés sont couverts par leur club.

ASSISTANCE :

La sécurité est assurée par des signaleurs à tous les carrefours. Le parcours est indiqué par un fléchage au sol ainsi que par des panneaux directionnels. Le circuit est balisé tous les kilomètres. Des postes de ravitaillement sont prévus sur les circuits. Présence de la sécurité civile ainsi que du médecin du village.

INSCRIPTIONS :

Elles seront prises sur place ou par correspondance mais seront closes dix minutes avant le départ. Il est conseillé de s'inscrire d'avance par courrier jusqu'au samedi précédent la course chez :

MEDINA Emile, 7 rue de Costes 33460 Cussac Fort Médoc 05.56.58.94.30 / 06.19.53.56.68

Ne pas oublier de joindre le certificat médical ou photocopie certifiée conforme ainsi que le chèque libellé à l'ordre de L'AS Cyclo-pédestre

Catégorie d'âge minimum : Cadet, 16/17ans

Droit d'inscription : **13,150km – 7€ -/- 6.750km – 6€**

Randonnée 5, 9 et 12km – 5€ (gratuit pour les enfants de moins de 15ans)

DOTATION :

13.150Km

1 tee shirt et 1 bouteille de vin de Cussac Fort Médoc à tous les arrivants.

Le 1^{er} homme et la 1^{ère} Femme de la course : vin, trophées, produits locaux, fleurs.

Les 3 premiers de chaque catégorie homme et femme : coupes, fleurs, vin de Cussac Fort Médoc

Récompense au premier Cussacais et première Cussacaise : coupes, vin de Cussac Fort Médoc et fleurs

Challenge du nombre par équipe : 12 bouteilles de vin de Cussac Fort Médoc

6.750Km

1 bouteille de vin de Cussac Fort Médoc **ou** le tee shirt de la course à tous les arrivants.

Le 1^{er} homme et la 1^{ère} Femme de la course : vin, trophées, produits locaux, fleurs.

Les 3 premiers de chaque catégorie homme et femme : coupes, fleurs, vin de Cussac Fort Médoc

Récompense au premier Cussacais et première Cussacaise : coupes, vin de Cussac Fort Médoc et fleurs

Randonnée

1 bouteille de vin de Cussac Fort Médoc à tous les arrivants.

Pas de classement pour la randonnée pédestre.